

Lutte contre les stupéfiants à Port-Gentil

Les membres du réseau de Rasna Mabick-Ma Mousodji neutralisés

Jean-Paulin ALLOGHO  
Port-Gentil/Gabon

*En procédant à l'arrestation des intéressés, les fins limiers de l'Office de lutte anti-drogue (Oclad) ont également mis la main sur 85 bottes de chanvre, 33 ballots, 2 joints et du vrac. Mais Rasna Mabick-Ma Mousodji alias Raznatte, le cerveau, est toujours en cavale.*

L'ANTENNE provinciale de l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad) de Port-Gentil vient de mettre le grappin sur un réseau de dealers et de consommateurs de cannabis, le samedi 11 et le dimanche 12 juillet derniers. La descente sur le terrain

des éléments de cette unité est consécutive à une information reçue par le bureau de l'Oclad, à propos des activités louches d'un groupe de jeunes. C'est ainsi que le samedi 11 juillet, une première rafle aboutit à l'interpellation de Guy-Aymar Mbouity Ibouly, alias "Black", 34 ans et Franck Mbitsi, 29 ans, tous Gabonais, sans emploi et domiciliés au quartier Fatima. Au cours d'une perquisition à leur domicile, les agents trouvent 29 bottes de cannabis dans la chambre à coucher de ces deux comparses. Interrogés sur l'origine du produit, Franck Mbitsi reconnaît en être le propriétaire, avouant l'avoir acheté auprès d'un vendeur ambulancier. Par la suite, le dimanche 12



Photo : Jean Paulin ALLOGHO

Quelques membres de la bande à Mabick-Ma Mousodji.

juillet, aux environs de 16 heures, une autre intervention de l'Oclad porte ses fruits, car Venis Déchanel Obiang, 24 ans, Glenn Philippe Renombo, 25 ans, tous deux Gabonais, sans emploi, sont pris en flagrant délit de consommation de drogue.

En leur possession, un stock de 47 bottes et demie de cannabis dont le véritable propriétaire, selon Venis Déchanel et Glenn Philippe, serait le nommé Rasna Mabick-Ma Mousodji alias "Raznatte". Le même jour, aux environs

de 20 heures, au quartier Matiti, Christopher Azozet Tsoukiga, 27 ans, Guy Joël Mougoula, 31 ans et Lessi Abaga, 18 ans, tombent à leur tour dans les filets de l'Oclad, surpris eux aussi en train de consommer. Ils sont détenteurs, du reste, de deux joints, du vrac et 9 bottes de cannabis. La rafle se termine dans la nuit du 12 au 13 juillet dernier, aux environs de 5 heures, au quartier Transfo, avec l'arrestation de Serge Mouyoli, 26 ans, mécanicien à Satram, Max Well Mouendou Osei, 23 ans, sans emploi et Alexia Cheryl Medza Koumba, 29 ans, coiffeuse, tous de nationalité gabonaise. Ces trois individus sont pris avec, par devers eux 33, bottes et demie de cannabis, d'une valeur mar-

chande estimée à plus d'un million de francs. Le nom de Rasna Mabicka-Ma Mousodji alias "Raznatte" est longuement revenu lors des différentes auditions des prévenus. L'individu actuellement en cavale, est présenté comme le véritable propriétaire de l'ensemble du produit saisi. En plus d'être la tête de proue de l'organisation dont les ramifications s'étendent dans la ville de Port-Gentil et ses environs. Une partie de la bande des présumés dealers a été déferée, le jeudi 16 juillet dernier, devant le parquet de Port-Gentil. Les autres devraient les suivre, probablement en compagnie de leur leader qui, aux dernières nouvelles, se trouverait en fuite du côté de la province du Moyen-Ogooué.

Escroquerie à Lambaréné

Fabrice Ghislain Angoué, le " patron " faiseur de cartes de séjour

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

*Depuis février 2013 jusqu'à son arrestation, ce compatriote a réussi à extorquer plus de deux millions de francs à de nombreux non Gabonais demandeurs de cartes de séjour, rien que pour le volet lié aux frais de dossier. Il promettait à ces étrangers en situation irrégulière de leur faire établir le précieux document, faisant valoir ses soi-disant relations privilégiées avec les services de la Documentation et de l'Immigration.*

FABRICE Ghislain Angoué, Gabonais âgé de 49 ans, se faisait passer pour le directeur général d'une entreprise imaginaire. Du haut de cet statut, il pouvait tranquillement gruger des expa-



Photo : SCOM

La Police judiciaire (PJ) de Lambaréné, qui a mis un terme aux activités du présumé escroc

triés désirant obtenir des cartes de séjour en toute diligence. Neutralisé par les éléments de la Police d'investigation judiciaire (PIJ) de Lambaréné, il a été déferé devant le parquet de cette localité, le samedi 11 juillet dernier, et écroué à la prison centrale. En effet, d'après les fins limiers de cette unité spéciale des Forces de police nationale (FPN), le filou se présente, depuis février 2013, auprès des expatriés,

comme étant le tout puissant patron de la Société gabonaise d'entreprise industrielle (SGEI). La structure, au capital de 3 millions de francs, a pour activités, entre autres, d'établir des cartes de séjour à des étrangers vivant en situation irrégulière au Gabon, dans la province du Moyen-Ogooué, notamment. Pour attirer ses cibles vers lui, Fabrice Ghislain Angoué a l'ingénieuse idée d'organiser un recensement. Il exige de chaque candidat deux demi cartes photos et une carte consulaire, entre autres. Les demandeurs de cartes de séjour doivent surtout déboursier 20 000 francs cfa non remboursables, au titre de frais de dossier. « Et pour mettre ses interlo-

cuteurs en confiance, le mis en cause leur fera comprendre qu'il travaille en relation étroite avec les responsables de la Documentation et de l'Immigration », indique l'Officier de police judiciaire (OPJ). Mais l'homme d'affaires ne va pas par le dos de la cuillère pour monnayer ses services, car sieur Angoué exige également, aux bénéficiaires, le versement

de 50 000 francs par tête de pipe pour la délivrance des fameuses cartes. Ndjolé, Bifoun, Ebel-Abang, Lambaréné-centre, Siat-Makouké, Siat-Ndzilé, Siat-Ikembélé figurent au nombre de localités que le DG de la SGEI a choisi d'écumer. Résultat des courses: deux millions de francs encaissés, rien que sur le seul volet lié aux frais de dossier.

Mais les candidats au séjour ne verront rien venir, mois après mois, ce depuis février 2013 que cette intense activité est enclenchée. C'est le collectif des expatriés floués de Siat-Ndzilé qui a porté plainte à la PJ. Suite à celle-ci, le mercredi 8 juillet dernier, Fabrice Ghislain Angoué est appréhendé. Il médite actuellement sur son sort à la maison d'arrêt.

Vol aggravé au camp de Gaulle

Victor Emmanuel Masso, l'homme aux trois identités

AEE  
Libreville/Gabon

DIFFICILE de savoir quel est son véritable nom. Victor Emmanuel Masso, Baron Mas-soka ou Bernard Obiang ? Qu'à cela ne tienne, ce Camerounais de 48 ans, qui a déjà séjourné pendant 15 ans à la maison d'arrêt de Libreville pour vol, escroquerie et abus de confiance, vient d'être à nouveau mis aux arrêts par l'antenne anti-criminalité de la direction générale de recherche (DGR). Il est poursuivi cette fois-ci pour avoir orchestré, dans la nuit du 14 au 15 juillet dernier, vers 4 heures du matin, un vol avec effraction dans un cabinet d'expert comptable sis au quartier Camp de Gaulle. Victor Emmanuel Masso - c'est sous ce nom qu'il a bien voulu se présenter à nous - est notoirement connu de l'univers carcéral. En effet,



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Le récidiviste dans les locaux de la DGR.

selon un officier de l'antenne anti-criminalité de la direction générale des Recherches (DGR), où nous l'avons trouvé en garde à vue, cet homme aux trois identités, à peine sorti de prison, où il a séjourné pendant 15 ans, semble avoir décidé de pactiser à jamais avec le diable. Sinon, comment comprendre qu'il se soit illustré, une nouvelle fois, par des actes répréhensibles. Invité à expliquer son dernier coup, l'homme dit avoir reçu des informations d'une de ses

complices, selon lesquelles un cabinet d'expert comptable, logé dans un bâtiment voisin de celui où elle est employée, venait d'entrer en possession d'une importante somme d'argent. Victor Emmanuel Masso se rend donc au lieu indiqué, le visage masqué par une cagoule et équipé d'un dispositif lui permettant de se frayer un passage pour accéder au local. Malheureusement, l'argent qu'il était censé trouver à l'intérieur n'y est pas. Cependant, comme il ne peut rentrer bredouille, il se contentera d'un maigre butin composé d'un écran plat, un décodeur et quelques câbles. Mais mal lui en prend, car il est cueilli en pointant son nez dehors par le vigile qui, aussitôt, saisit l'unité anti-criminalité de la DGR. Le "vieux cheval de retour" se trouve actuellement en garde à vue, en attendant d'être présenté, une fois de plus, devant les autorités judiciaires.

**À PARIS, AU RAYON D'OR**

Des GRANDES marques à PETITS prix !

Jusqu'à **-50%**

<b>EASTPAK</b>	<b>HERSCHEL</b>	<b>TED LAPIDUS</b>	<b>JUMP</b>
<b>SAMSONITE</b>	<b>KIPLING</b>	<b>HELLO KITTY</b>	<b>SNOWBALL</b>
<b>DELSEY</b>	<b>LIPAULT</b>	<b>LACOSTE</b>	<b>TANN'S</b>

[www.rayondor-bagages.fr](http://www.rayondor-bagages.fr)

<p>■ <b>M° République</b> 178, rue du Temple PARIS 3° Tél. : 00 33 1 42 72 03 76</p>	<p>■ <b>M° Gare de l'Est</b> 81, Bd de Strasbourg PARIS 10° Tél. : 00 33 1 40 35 12 72</p>	<p>■ <b>M° Gare du Nord</b> 7, Bd de Denain PARIS 10° Tél. : 00 33 1 45 26 88 72</p>
--	--	--

PAS D'ENVOI - VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS - DETAXE A L'EXPORTATION